

COMPTE-RENDU DE L'APAL
- ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ASSOCIATIONS LORIENTAISES -
Samedi 11 septembre 2011 – Cité Allende

94 associations, membres de l'Assemblée Plénière des Associations Lorientaises représentées.

Introduction de la séance

par Laurent TONNERRE, Maire Adjoint délégué à la Vie Associative, membre du CCVA (Conseil Consultatif à la Vie Associative) et par Hélène LECROM, élue associative, membre du CCVA

Présentation de l'ordre du jour

par Michèle LE FLOCH, élue associative, membre du CCVA.

- 9 h 30 à 11 h :
 - Compte rendu de l'activité du C.C.V.A. depuis un an et perspectives 2010,
 - Elections : rappel de la procédure, présentation des candidats et vote,
 - Questions diverses,
 - Présentation des ateliers et méthode
- 11 h : Pause
- 11 h 20 – 12 h 20 : Ateliers « Forum des associations »
- 12 h 20 : Retour en Plénière
 - Constitution du comité de pilotage « Forum des associations »
 - Clôture de l'Assemblée

- I – Compte-rendu de l'activité du CCVA, les travaux effectués

par Hervé PITARD, élu associatif, membre du CCVA.

Un rythme de travail dense :

- 8 réunions plénières du C.C.V.A.,
- dont 1 rencontre avec la municipalité pour une présentation des modalités de mise à disposition de locaux privatifs et de salles par les services de la ville,
- 3 réunions de travail sur la préparation de l'APAL,
- 3 réunions de travail sur l'organisation du cycle de conférence,
- 2 réunions de travail sur l'évaluation.

Les dates et ordres du jour sont fixés en début de « saison », pour permettre au plus grand nombre de participer. Les ordres du jour sont principalement le reflet des perspectives de l'année. Cela n'empêche pas les associations de contacter le CCVA pour tous sujets qu'elles souhaiteraient voir débattus en cours d'année.

Une présence effective significative :

- 70 % de présents

Une évaluation en cours des dispositifs : CCVA, APAL, Lorient Asso

a) des travaux effectués

Animation « Porteurs de Parole » lors du Forum des associations 2009.

Une formation à l'outil « Porteur de paroles » par la Scop Le Pavé.

- Animation pendant le Forum des associations

Rappel des trois questions :

- Forum des Associations : supermarché des loisirs ? Qu'en pensez-vous ?
- Pour vous, être bénévole, c'est quoi ?
- C'est quoi le CCVA ?

Les 3 questions posées démontrent avec force combien le CCVA s'interroge sur ses missions et son mode opératoire.

Les réponses collectées ont permis d'identifier les sujets à traiter en 2010.

- Restitution en février : axes de travail
 - La forme du Forum
 - Les difficultés d'exercice du bénévolat
 - La méconnaissance du CCVA.
- Suites données
 - Mise en ligne de la restitution prochainement

À l'axe « méconnaissance du CCVA, la réponse est composée de 2 volets très concrets :

- Recadrage du mode d'actions du CCVA
- Restitution de l'évaluation le 13 oct 2010

À l'axe « difficultés d'exercice du bénévolat » sont proposées :

- Les rencontres du bénévolat, organisées par le réseau des MAÏA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) les 3 et 4 décembre 2010 à Lorient

À l'axe « forme du forum » se mettent en place aujourd'hui :

- Les ateliers thématiques sur le Forum des associations et la constitution d'un comité de pilotage.

Rencontre avec la municipalité sur les modalités de mise à disposition de locaux privatifs et de salles par la Ville.

- Compte rendu mis en ligne prochainement sur le site Internet de Lorient Asso
- Rédaction en cours d'un document de synthèse rappelant les grandes lignes de la politique tarifaire de la ville qui sera diffusé largement.

L'organisation de l'APAL.

Un groupe d'élus s'est porté volontaire pour mettre en œuvre le changement de contenu de l'APAL, en la rapprochant encore plus des souhaits et remarques des associations

- L'idée est d'impliquer davantage les associations Lorientaises lors de l'APAL.
- Au-delà du rapport d'activités et perspectives, inclure un thème de réflexion à travailler avec l'ensemble des associations.
- Cette année : réflexion sur le Forum des associations

b) des travaux en cours

L'organisation des « Prises d'Assos » : 3 conférences sur le thème : Le partenariat public, associatif : un enjeu de société

Les relations entre collectivités locales et associations sont marquées par le passage d'une logique de partenariat à une logique de prestation de service. Cela se traduit concrètement par une mise en concurrence : la mise en concurrence des associations non seulement entre elles, mais également avec le secteur marchand.

Face à cette situation qui nous concerne tous, le CCVA se mobilise en vous informant au travers d'un cycle de 3 conférences sur les enjeux de ces mutations. L'objectif est également, de vous permettre d'échanger entre acteurs associatifs et acteurs publics sur le renforcement des partenariats possibles.

- le 11 oct : De l'Europe...aux territoires de vie : La directive « services » : quelles applications en France ? Quels impacts sur les territoires, les associations ? :
- le 18 oct : Subvention, convention, appel d'offres... quelles différences ? Quelles incidences ? :
- le 4 nov : La révision générale des politiques publiques (RGPP) : tout le monde en parle, qu'en est-il exactement ?

c) des travaux thématiques

Animation du CCVA

Le CCVA était accompagné depuis 2007 par la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale).

A partir de janvier 2010 : nouvelles modalités d'animation. En créant les « référents sujets » – élus associatifs et ville- le CCVA veut donner à ses actions une lisibilité et une continuité plus fortes.

Par ailleurs, appui d'un cabinet externe pour l'organisation de l'APAL et sur la mise en place des actions programmées par le CCVA – mars à déc 2010 : Claire CARTIEAUX, **Les Ateliers de l'Economie Sociale et Solidaire**.

L'identité du CCVA

Il ressort de l'animation « Porteurs de paroles », que l'identité du CCVA n'est pas assez affirmée. Il existe une confusion récurrente entre Lorient Asso, le CCVA et l'OLAC.

L'identité du CCVA et sa connaissance par le monde associatif seront renforcées par les réponses qu'apportera le CCVA aux grands débats soulevés par vous, associations, et par vous, élus de la ville.

Comment faire ? Mettre en place des actions et les valoriser en tenant en compte des résultats de l'évaluation.

Le rôle de médiation du CCVA entre les associations et la Ville de Lorient

- Rencontre d'une association concernant une incompréhension sur la politique tarifaire des locations de salles de la Ville
- Recherche de l'information (cf réunion avec la municipalité sur le sujet)
- Rédaction d'une réponse

Sur cette thématique, le CCVA est en questionnement : quelles limites ? Entre faire « peu » de médiation et ne faire « que » de la médiation ? Jusqu'où le CCVA peut-il aller ? Ne s'agit-il que d'écoute ? Doit-on développer une médiation structurée et permanente ? ...

La communication

L'objectif est d'informer sur les travaux du C.C.V.A. Des réponses efficaces et claires aux problèmes posés par les associations et les élus sont les premiers éléments de communication.

Des outils à mobiliser :

- la lettre d'information électronique en sept 2010
- le dossier vie associative pour le Lorient Mag de janvier 2010

- le panneau d'information et la plaquette restent à faire : ils tiendront compte des résultats de l'évaluation

Le CCVA doit sans cesse chercher à « exister » en tant que CCVA partout où associations et élus peuvent le solliciter : locaux publics, à Lorient asso, dans le web ; c'est un travail quotidien et constant.

d) des perspectives

Les perspectives découleront du travail d'évaluation et seront présentées lors de la restitution de l'évaluation – CCVA, APAL, Lorient Asso, le 13 oct à 18 h.

D'ores et déjà, on peut intégrer :

- Poursuite des travaux du groupe conférence ;
- Animation de la commission Forum des Associations.

- II – Les élections partielles de la délégation associative au Conseil Consultatif de la Vie Associative

par Isabelle Le Bouhart, élue Ville de Lorient et Emmanuel Gomila, élu associatif, membres du CCVA

Election partielle pour le remplacement des postes vacants et personnes démissionnaires.

Rappel de la procédure de vote.

Les électeurs :

- Un représentant mandaté par l'organe dirigeant des associations lorientaises membres de l'APAL (une association = un électeur = une voix) ;
- Les associations membres de l'APAL.

Le candidat :

- Un élu associatif mandaté par l'organe dirigeant d'une association lorientaise ;
- Un candidat maximum par association ;
- Il se déclare issu d'un des huit secteurs d'activité définis ;
- S'il n'y a pas suffisamment de candidats dans un secteur, le poste reste vacant ;
- 3 élus maximum par secteur d'activités ;
- Une candidature préalablement adressée à Lorient Asso.

Les élus du CCVA ne représentent pas leur association mais le monde associatif.

Les départs

- Secteur de la culture :
 - Jean Claude Gourlay
- Secteur 3ème âge, handicap :
 - Roland Delalée
 - Jean-Paul Courtin
- Secteur sport :
 - Bernard Chudeau
 - Robert Noblanc
- Secteur Enfance Jeunesse Animation quartier :
 - Sylvie Le Houëdec

Les candidats

- Secteur de la culture :
 - Serge LUCAS
- Secteur 3ème âge, handicap :
 - Jacqueline COSSON
- Secteur Environnement
 - Roland DELALEE

- Secteur Social Santé
 - Francis LAVEAUX
 - Patrice LEANNEC
- Secteur sport :
 - Joël LE MOUELLIC
 - Daniel SIGNOLET

- Secteur Enfance jeunesse animation quartier :
 - Pas de candidat

Il y a moins de candidats que de postes vacants : il est donc proposé une élection à main levée pour l'ensemble de la liste des candidats.

Relevé des discussions :

- La question de la parité est posée. Le CCVA a fait le choix de ne pas imposer la parité. Les candidatures sont sur la base du volontariat. Prise en compte de l'intérêt d'animer une réflexion sur le pourquoi du peu de candidature féminine. La parité ne se décrète pas, elle s'accompagne !

Sur 94 associations présentes, 91 votantes car 3 non adhérentes à la charte d'engagement réciproque.

Vote de l'assemblée :	abstention	1
	pour	90
	contre	0

Tous les candidats aux élections des représentants de la délégation associative sont élus au Conseil Consultatif de la Vie Associative.

Relevé des discussions :

- Liste des huit secteurs d'activités :
 - Social santé,
 - Humanitaire international,
 - Sport,
 - 3^{ème} âge, handicap,
 - Culture,
 - Enfance jeunesse, animation de quartier,
 - Environnement,
 - Autres secteurs d'activité.

- Problème de l'implication des jeunes dans les associations. Des nouvelles formes d'organisation, de nouvelles thématiques sont peut être à inventer.

- La valorisation du bénévolat : Se référer à la charte nationale du bénévole, au dispositif de VAE – valorisation d'acquis d'expérience.

- III – Présentation du travail en atelier

par Claire Cartieaux, les Ateliers de l'Economie Sociale et Solidaire qui accompagne le CCVA pour l'organisation de l'APAL et des conférences « prises d'asso »

L'objectif de ce travail en atelier est d'être **force de propositions** sur le thème proposé en vue d'améliorer la prochaine tenue du Forum des associations en sept 2011.

Il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit **d'amorcer du changement dans le contenu et l'organisation**.

Il est prévu de créer un comité de pilotage « Forum des associations » avant la clôture de l'APAL. Ce comité reprendra le matériau recueilli lors des ateliers pour poursuivre le travail entamé. Il n'y aura donc **pas de restitution en plénière**.

Plusieurs thématiques de travail en atelier

a) Quelle est la finalité du Forum ?

- Quels sont les objectifs attendus vis à vis du Forum
- Attentes du public
- Doit-on inclure des temps de réflexion ?
- Doit-on mettre une thématique ? Forum à thème ?...

b) La communication ?

- Comment communique-t-on pour inciter les associations et le public à venir ?
- Qu'est-ce qu'on communique ?
- Sur quel support ?
- Comment diversifier le public ?...

c) L'aménagement de l'espace du Forum

- Un aménagement par pôle ?
- Un aménagement par secteur d'activités ?
- Des espaces conviviaux ?
- Des espaces d'informations (juridique, fonctionnement des associations, assurances...)
- La rationalisation de l'espace...

d) L'animation du Forum

- Quelles animations de la part des associations ?
- Quelles animations dans leur stand ? sur le Forum ?
- Des conférences ? Sur quel sujet ?
- Des temps festifs ?
- L'animateur du Forum ?...

e) L'attribution des stands

- Faut-il mettre en place un cahier des charges ?
- Faut-il privilégier la mutualisation entre associations ?
- Faut-il la gratuité ?
- Comment impliquer les associations sur les deux journées (problème de stands qui sont vides par exemple) ?...

Un animateur et un secrétaire de séance par atelier. La durée du travail en sous groupe est d'une heure.

- IV- Clôture de l'APAL

a) Ambiance des ateliers

L'ambiance est studieuse dans les différents ateliers. Chacun prend la parole pour donner des suggestions.

Bonne participation :

- « quelle est la finalité du forum ? » 14 présents
- « la communication » 22 présents
- « l'aménagement de l'espace du forum » 8 présents
- « l'animation du forum » 17 présents
- « l'attribution des stands » 9 présents

b) Constitution du comité de pilotage du « Forum des associations »

par Laurent TONNERRE, Maire Adjoint délégué à la Vie Associative, membre du CCVA (Conseil Consultatif à la Vie Associative)

Composition du comité de pilotage : 10 personnes permanentes :

- Lorient Asso : 2 (Anne et Myriane)
- Les représentants du CCVA
 - élus associatifs du CCVA : 2
 - élus « élus de la ville » du CCVA : 2
- Les représentants d'associations membres de l'APAL : 4
- Des personnes ressources pourront être invitées selon l'ordre du jour :
 - services techniques (sécurité, logistique) : 4
 - Lorient Asso : Joëlle
 - Autres : ...

Modalités de fonctionnement

- Au moins 4 réunions de travail

Les volontaires associatifs pour rejoindre le groupe de pilotage "forum des associations" :

- Mme PLUNIAN ADEP56 (Accompagner le Deuil Périnatal)
- Mme VOISIN AVF Lorient (Accueil des Villes de France)
- Mme BIDARD Béatrice - Fusion Ethnique
- Mme FINTA Katalin - RADAR-B (Réseau Associatif pour le Développement et l'Animation de l'Education et de la Culture en Bretagne)

c) Mot de clôture

par Laurent TONNERRE, Maire Adjoint délégué à la Vie Associative, membre du CCVA (Conseil Consultatif à la Vie Associative) et par Roland Delalée, élu associatif, membre du CCVA

=====